

SCRIPTA

Numéro Scripta : 6000

Auteur(s) : Richard de Creully [particulier]

Bénéficiaire(s) : Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbaye)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : [1040-1054]

Action juridique : autre

Langue du texte : latin

Analyse

Richard de Creully renonce à ses prétentions sur Toutainville.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° A79, p. 79-80.

Indications

Canel Alfred, *Essai historique, archéologique et statistique sur l'arrondissement de Pont-Audemer*, Paris-Brionne, Vimont, 1833-1834, 2 vol., t. 2, p. 346. Caresme Anatole (Abbé), Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, Les Andelys, Delcroix, 1868-1879, 2 vol., t. 2, p. 932. Musset Lucien, *Actes inédits du XIe siècle* I. Les plus anciennes chartes du prieuré de Saint-Gabriel (Calvados), *BSAN* n°52, 1952-1954, p. 125.

Dissertation critique

Sur la datation de cet acte, voir ROUET, *Cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux*, n° A79, p. 79-80.

Texte établi d'après a

Regnante Willelmo, Roberti martionis filio, Ricardus de Croile guerpivit calumniam quam habebat in Tustinivilla.